

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 162

Artikel: Bilan géographique de l'année 1900 et du XIX. siècle
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285241>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

au district afin qu'on en choisisse six pour notre district, pour être envoyés à Paris, et y être instruits dans l'école militaire. Il en est allé un de Courfivaire nommé Jean Monnerat, qui est parti le 18.

Ce jour-là, 18 juin, veille de la Fête-Dieu, était le jour de la décade : il a été défendu de travailler, mais au contraire, il a été ordonné de travailler le lendemain, malgré la Fête-Dieu, et même d'aller à la corvée sur les routes.

La municipalité a reçu un décret de la Convention qui ordonne aux pères et mères qui auront des enfants émigrés, d'habiller deux garçons pour chaque émigré. S'ils en ont deux, ils habilleront quatre volontaires et leur payeront quinze sous par jour, et ils avanceront le paiement au district, pour une année entière jusqu'à la fin de la guerre.

Ce même jour aussi (23 juin 1794) est arrivé un décret qui défend à tous les manœuvres du village d'aller travailler hors de leur commune, il leur est ordonné de moissonner chez les bourgeois qui les demanderont, et s'ils s'y refusent, ils seront mis en prison jusqu'à la fin de la guerre.

(A suivre).

Bilan géographique de l'année 1900 et du XIX^e siècle

(Suite.)

AMÉRIQUE

L'Amérique, ce « Nouveau Monde » que le génie de Christophe Colomb ajouta à l'« Ancien » en 1492, fut pendant tout le XVI^e siècle le théâtre des exploits des *conquistadores* espagnols, qui en déterminèrent assez exactement les contours, les chaînes de montagnes et les fleuves, depuis le détroit de Magellan, jusqu'à l'Orégon et la Floride.

Leurs découvertes furent complétées au Brésil et au Labrador par les Portugais, et dans les régions septentrionales par les Français, les Hollandais, les Anglais et les Danois ; de sorte qu'en l'an 1800 toute la carte de l'Amérique était tracée, sauf la côte septentrionale du Canada, où le continent semblait s'étendre indéfiniment vers le pôle ; les navigateurs s'arrêtaient dans la baie de Baffin.

Au commencement du siècle, de Humboldt, Lewis et Clarke, Mackenzie et autres complétèrent la reconnaissance de ces régions ; à partir de 1816, les Anglais reprirent activement leurs recherches d'un passage vers l'Asie par

le nord de l'Amérique. C'est ainsi que John Ross, Parry, Franklin, Mac-Clintock explorèrent les terres polaires, à travers lesquelles Mac-Clure parvint, en 1851, à trouver enfin le *passage Nord-Ouest*, que toutefois il ne put suivre en partie qu'en traîneau, les détroits constamment gelés restant impraticables à la navigation.

Plus tard, Smith, Kane, Kennedy, Narès (1873), Perry remontant jusqu'à 84° de latitude, constatèrent que le Groenland se détache du continent en une île la plus vaste du globe.

Et maintenant, voyons quelle était, au début du siècle, la situation politique de l'Amérique, que se partageaient, avec les Etats-Unis, l'Espagne, le Portugal, la France, l'Angleterre, la Hollande, le Danemark et la Suède.

1. — A partir des grandes enquêtes de Cortez et de Pizarre au XVI^e siècle, les Espagnols avaient colonisé toute la partie occidentale du continent, depuis la Californie jusqu'au cap Horn, outre les îles de la mer des Antilles et les rives du golfe du Mexique jusqu'à la Floride. Leur magnifique empire américain comprenait les *vice-royautés* du Mexique, de la Nouvelle-Grenade, du Pérou et de la Plata, avec la Havane, du Chili, etc. ; soit un ensemble de territoires de 15.000.000 de kilomètres carrés, une fois et demie l'étendue de l'Europe. C'est l'époque où Charles Quint pouvait dire que « jamais le soleil ne se couchait sur son empire. »

Mais l'occupation de l'Espagne par les armées françaises, sous Napoléon I^{er}, fut fatale à cet empire colonial, dont se détachèrent successivement, à partir de 1810, le Mexique, l'Amérique centrale, la Colombie, le Pérou, le Chili, etc., pour devenir républiques indépendantes, lesquelles sont actuellement au nombre de quinze. En 1826, il ne restait à l'Espagne que les précieuses îles du Cuba et Porto-Rico, qui lui furent violemment enlevées en 1898 par les Etats-Unis.

2. — Le *Brésil*, dévolu au Portugal par le décret du pape Alexandre VII, lui restait encore en 1807 lorsque la cour de Lisbonne, fuyant l'invasion de Junot, s'y réfugia ; mais, à son départ en 1821, le Brésil devint empire sous la dynastie de Bragance. En 1889, don Pedro II fut détrôné pour faire place à la république fédérative brésilienne.

3. — La *France*, qui avait perdu en 1763 le Canada et le bassin du Mississippi, possédait en 1800 une partie de l'ancienne Louisiane que Napoléon vendit en 1803 aux Etats-Unis pour 50 millions de francs, tandis que l'île Saint-Domingue, également française, se rendait indépendante. Dès lors, il ne reste à la France que plusieurs petites Antilles, les îles Saint-Pierre-Miquelon et une partie de la Guyane, soit un territoire de 100.000 kilomètres carrés, avec une population de 400.000 habitants. Le commerce est de 150 millions.

4. — L'*Angleterre*, qui, en 1783, perdit ses importantes colonies de la Nouvelle-Angleterre, devenue les Etats-Unis, possède l'ancien Canada français, étendu aujourd'hui jusqu'au Pacifique, Terre-Neuve, une partie des Antilles, une section de la Guyane et les îles Falkland ; soit un ensemble de territoires presque aussi vaste que l'Europe avec une population de 6.600.000 habitants et faisant un commerce de 2 milliards 1/2.

5. — La *Hollande* a conservé quelques îles Sous-le-Vent et une partie de la Guyane (120.000 habitants).

6. — Le *Danemark* a pour colonies l'Islande, la côte Sud-Est du Groenland et quelques petites Antilles (125.000 habitants).

Yvan égrenait son chapelet ; et, tout bas, il murmurait :

— O Vierge Marie, je crois en votre puissance ; vous allez m'exaucer ; c'est le commencement du miracle :

(La suite prochainement.)

En résumé, 40 millions de kilomètres carrés de territoires, soit un quart du continent avec 7 millions de sujets, c'est tout ce que l'Europe conserve de ses possessions en Amérique, qu'elle a colonisée entièrement et peuplée en moins de quatre siècles. Tout le reste s'est émancipé, y compris même le Canada, qui jouit depuis 1867 d'une autonomie complète sous l'égide de la Grande-Bretagne.

Ainsi, par un contraste remarquable, pendant qu'au XIX^e siècle l'Europe conquiert l'Afrique, l'Asie et l'Océanie, l'Amérique peuplée d'Européens s'est détachée presque entièrement de la mère-patrie. De toutes manières, c'est toujours la race blanche européenne, civilisée et vivifiée par le christianisme, qui marche à la conquête du monde entier.

Rapide a été pendant le XIX^e siècle la progression de la population du continent américain. En nous basant sur les calculs de Humboldt, on peut évaluer à 35 millions au plus le nombre de ses habitants en 1800, tandis qu'il en compte aujourd'hui 145 millions ! grâce toutefois à une immigration de 16 millions d'Européens. C'est donc une progression énorme du simple au quadruple.

Voyons comment se sont constituées les populations américaines actuelles. On peut y distinguer quatre éléments principaux ;

1^o Les *indigènes*, restés sauvages, tels que les Peaux-Rouges du Nord, élément qui se réduit de plus en plus.

2^o Les *sang-mêlés*, métis, mulâtres, zambos, etc., très nombreux dans le centre et le Sud ; ils résultent du mélange des indigènes avec les conquérants de race latine ; Espagnols, Portugais, Français, et aussi avec les noirs venus d'Afrique, comme esclaves. Les peuples catholiques seuls ont su s'assimiler et civiliser les indigènes.

3^o Les *blancs* purs, issus d'anciens colons ou d'immigrants d'Europe, lesquels, de race germanique et protestante, sont les plus nombreux dans les colonies anglaises et aux Etats-Unis. Cette pureté de race explique la prépondérance que ces Etats ont prise dans les progrès de l'industrie, des sciences, du commerce et de la politique.

4^o Les *noirs*, issus des anciens esclaves et qu'on retrouve surtout aux Etats-Unis, aux Antilles et dans les régions centrales, race légère et turbulente, pour laquelle l'émancipation n'a pas été tout profit.

C'est avec ces éléments si divers de qualités et de défauts que se sont formées les républiques américaines, filles de l'Europe, et dont plusieurs se développent beaucoup plus vite que l'Europe même, étant données les conditions de liberté individuelle, d'étendue du sol disponible, de richesses naturelles de tout ordre qui ne demandaient qu'à être exploitées par des peuples jeunes et actifs.

1^o Tel est le cas particulièrement pour les Etats-Unis de l'Amérique du Nord, qui, au nombre de 13 Etats primitifs, se sont agrandis, pendant ce siècle, de la Louisiane, vendue par la France (1803) ; de la Floride, cédée par l'Espagne (1819) ; du Texas, du Nouveau Mexique, de la Californie, etc., enlevée au Mexique (1846) ; de l'Alaska, acheté à la Russie (1867) ; des territoires du Farwest, colonisés progressivement, enfin des îles Cuba et Porto-Rico, conquises sur les Espagnols (1898).

La Confédération compte aujourd'hui 45 Etats et 5 territoires, avec une superficie de 9.500.000 kilomètres carrés (aussi vaste que l'Europe). Sa population, qui était de 5 millions d'âmes seulement en 1800, est passée, avec les agrandissements territoriaux, à 25 millions en 1850, à 50 millions en 1880, et atteint aujourd'hui 80.000.000 d'habitants.

chiffre qui lui donne la seconde place après la Russie parmi les Etats de races européennes.

(A suivre.)

Musique religieuse

A peu près tout le monde est d'accord qu'il serait bon qu'il n'y eût dans l'Eglise catholique qu'une seule édition de plain-chant ou chant grégorien. Déjà cela existe pour les chants du prêtre, attendu qu'aucun Missel, aucun Rituel, ne peut être approuvé s'il ne renferme pas le chant officiel. Mais pour le plain-chant en général, l'unité a plus de peine à se produire. Voilà passé trente ans que le Saint-Siège a adopté dans ce but l'édition médicéenne élaborée à la suite du Concile de Trente et qui est déjà usagée dans un grand nombre de diocèses; mais il existe encore plusieurs anciennes éditions avec de nombreuses variantes, et la jalousie aidant, plusieurs ont peine à se soumettre et disent plus ou moins ouvertement: vous voulez l'unité du chant, eh! bien: *prenez mon ours*, prenez le chant que nous avons; c'est le plus ancien, c'est le plus beau, et on ajoute quelquefois: c'est le vrai chant de saint Grégoire.

C'est surtout en France que l'opposition s'est produite, vu le fait que l'édition officielle du St-Siège a eu pour premier éditeur un allemand, M. Pustet à Ratisbonne, et qu'un français, le R. P. dom Pothier de Solesmes, avait publié une édition plus scientifique avec des mélodies beaucoup plus longues et plus compliquées. La politique même s'est emparée de cette affaire qu'elle a dénaturée, de sorte que l'unité du plain-chant rencontre des difficultés très grandes et dont on ne prévoit pas encore la disparition.

Ces derniers temps, la presse allemande elle-même s'est occupée de cette question et quelques voix se sont fait entendre çà et là en faveur de l'édition de Solesmes, comme se rapprochant plus du chant de St-Grégoire et présentant aux artistes plus de marge pour y déployer leurs talents. On ne prévoit cependant pas que ce mouvement rencontrera beaucoup de faveur. Il y a passé trente ans que le Saint-Siège a déclaré officielle une édition simple, courte et facile; deux Papes l'ont approuvée et même recommandée à l'exclusion de toute autre, et tout fait prévoir qu'elle finira par rallier la grande majorité des diocèses et des personnes auxquels elle est destinée.

L'association cécilienne vient de justifier sa manière de voir à cet égard, et un de ses porte-voix, M. Paul Krutschek à Neisse, vient de publier sur ce sujet une brochure très commentée, dont il tire en son nom et au nom des céciliens, les conclusions suivantes:

1. Nous acceptons l'édition officielle quand même nous y rencontrons quelques petits défauts, non seulement parce qu'elle renferme l'ancien chant grégorien sous une forme pratique, mais surtout parce que celle-ci est publiée par le Saint-Siège apostolique et vivement recommandée par lui.

2. Conformément aux désirs du Saint-Siège nous ne jugeons pas ceux qui ont eu, ou usagé jusqu'à présent une autre édition, mais nous évitons avec soin de causer de l'agitation à ce sujet et en vue de l'unité nous souhaitons que sous peu ces éditions soient mises de côté.

3. Dans le cas peu probable où le Saint-Siège rejeterait l'édition officielle actuelle et en adopterait une autre, nous le regretterions, mais nous nous conformerions aux vœux des autorités ecclésiastiques supérieures.

On sait que dans le diocèse de Bâle, dont

l'édition officielle qui est recommandée et qui est la plus répandue, les paroisses qui achètent de nouveaux livres doivent se procurer l'édition officielle qui outre sa valeur et ses avantages est encore la moins chère et la plus pratique.

Il n'y a pas seulement l'édition que les novateurs veulent transformer. Quand cela ne leur est pas possible, ils se contentent de battre en brèche le mode traditionnel d'exécution qui veut que l'on tienne compte de la forme des notes. Pour eux, toutes les notes doivent être à peu près d'égal durée, qu'elle qu'en soit la forme. C'est là un principe faux que nous ne pouvons admettre et qui est contraire à l'usage général, car il favorise le *martellement* et prive le chant d'une de ses ressources les plus précieuses. Améliorons le chant mais ne le bouleversons pas.

Les journaux de la Suisse orientale annoncent que dans le courant du présent mois de février M. Stehle, de St-Gall, célébrera le vingt-cinquième anniversaire de son entrée en fonctions comme maître de chapelle de la cathédrale. Déjà les autorités et les sociétés artistiques de cette ville ont fait de grands préparatifs pour donner à cette fête un éclat digne des qualités éminentes du titulaire qui est en même temps un compositeur de mérite, et dont plusieurs œuvres sont très goûtées et très répandues. Ajoutons que sa messe si connue *Salve Regina* vient de recevoir un accompagnement d'orchestre pour une douzaine d'instruments. Les parties pour cet accompagnement sont en vente à la librairie F. Pustet, à Ratisbonne au prix de 2 fr. 50

La même librairie vient de publier 2 Hymnes, morceaux de musique fanfare, sans paroles, pour 9 instruments en cuivre, destinés à être joués pendant les cérémonies religieuses, les processions, etc. par Hans Bill, ap. 22 a et b. Ces morceaux de 26 à 30 mesures viennent d'être admis dans le catalogue de l'association cécilienne avec la meilleure recommandation et ne coûtent que 1 fr. la partition et 9 parties séparées.

La librairie A. Coppenrath, de Ratisbonne aussi, a en vente un accompagnement de 9 instruments en cuivre pour la sixième messe de M. Haller ap. 13 a si répandue dans nos environs, et que l'on doit chanter à la prochaine réunion de Bassecourt; prix 2 fr. Pour produire bon effet, cet accompagnement, exige des voix un peu nombreuses et quelques répétitions générales avec les instruments.

Depuis quelques mois, Notre-Dame de Paris a un organiste dont le nom commence à être connu par la publication d'une messe en *ut* dièse mineur, à quatre voix mixtes et deux orgues. Il s'appelle M. Louis Vierne et l'a emporté brillamment dans un concours dont le seul programme avait éloigné un grand nombre de concurrents, et dont le jury était composé des organistes les plus compétents de la capitale. Artiste très distingué comme compositeur et comme exécutant, il est d'autant plus méritant qu'il est privé à peu près complètement de la vue.

J. G.

LA REINE VICTORIA

et la religion

Le bruit a couru un moment, lors de l'amitié très intime qui unissait la reine Victoria et l'impératrice Eugénie, retirée en Angleterre, que la souveraine s'était convertie au catholicisme. Cette nouvelle était inexacte: si l'on songe aux serments solennels que prêtent les souverains d'Angleterre au jour de leur couronnement, on

peut comprendre qu'elle était invraisemblable. On peut même dire que la reine n'aimait pas les convertis pas plus que les ritualistes.

Cependant elle ne fit aucune difficulté d'appeler le cardinal Manning à siéger parmi les commissaires royaux lors de la grande enquête sur l'éducation, et à sa mort elle adressa au chapitre de Westminster un message de sympathie. En revanche plusieurs des anciennes familles catholiques ont joui sous son règne d'une faveur marquée, telles que les Stonor, dont le chef lord Camoys, occupa plusieurs charges de cour, les Mostyn et, par dessus tout, l'illustre maison de Howard, qui après avoir donné, dans d'autres temps, des martyrs à l'Eglise romaine, a fourni dans ce siècle à la couronne d'Angleterre un ambassadeur auprès du Saint-Siège.

Rappelons à la louange de la reine l'envoi du duc de Norfolk comme ambassadeur extraordinaire de la reine Victoria auprès de Léon XIII lors du jubilé de 1887, c'est un des événements religieux les plus frappants du siècle.

La reine Victoria honorait et pratiquait la religion, mais il serait difficile de dire quelle religion. Chef de l'église épiscopale en Angleterre, de l'église presbytérienne en Ecosse, ses convictions semblent s'être assises au point de jonction de ces deux systèmes si différents et sur plus d'un point contradictoires. Les anglicans de la haute Eglise lui reprochaient fort de communier chez les presbytériens quand elle résidait à Balmoral et ceux-ci avaient le chagrin de la voir non moins zélée pour le culte épiscopal dès qu'elle avait repassé la Tweed.

Elevée dans les principes de la basse Eglise, la reine Victoria, observe un correspondant de *l'Univers*, n'eut jamais de sympathie pour le mouvement ritualiste, bien qu'elle honorât de sa plus absolue confiance l'illustre leader de ce mouvement. Lord Halifax fut choisi naguère par la Reine Victoria pour accompagner le prince de Galles dans son premier voyage sur le continent. Est-ce à cette longue amitié que le roi Edouard VII doit d'avoir, dit-on, en matière religieuse des opinions, plus libérales que celle de son auguste mère?

Lorsque la reine Victoria monta sur le trône en 1837, les catholiques sortaient à peine d'une longue période de persécution. On comptait alors dans toute la Grande-Bretagne 567 prêtres et 502 églises ou chapelles. En 1900 nous trouvons 1,536 églises ou chapelles desservies par 2,837 prêtres, 1,400 écoles primaires reconnues, donnant l'instruction à plus de 300,000 enfants: en prenant ce dernier chiffre comme base, on peut estimer la population catholique de l'Angleterre et du pays de Galles à 1,800,000 âmes. En y ajoutant l'Ecosse et l'Irlande, on arriverait à 6 millions de fidèles.

Aussi, qu'elles qu'aient été les croyances personnelles de la reine Victoria, on peut dire que son règne fut celui de la tolérance, de la liberté, de la vertu. Le règne qui a vu fleurir les ordres monastiques et les sociétés de missionnaires, qui a vu s'épanouir ces magnifiques institutions charitables pour la protection du travail, de la vieillesse, de l'enfance, les sociétés de secours mutuels qui ont tant contribué au relèvement moral du pays, demeurera pour l'Angleterre une période heureuse et prospère. Les exemples partis d'en haut se sont répandus dans toutes les classes de la société anglaise et c'est ce qui a fait pendant plus de soixante ans la grandeur de ce peuple.